

Comment reconnaître un coquin ?

par Louis-Mathurin Moreau-Christophe

« À quels signes peut-on reconnaître un coquin ? De tout temps, les hommes se sont montrés avides de chercher à diagnostiquer, par des indices extérieurs, l'état sain ou morbide de l'âme et de ses facultés », explique Louis-Mathurin Moreau-Christophe (1799-1881) dans ce fascicule tiré de son ouvrage intitulé *Le monde des coquins* paru en 1863. « Quoi de plus curieux, quoi de plus important, en effet, que de pouvoir discerner, par des signes sensibles, Satan de l'Ange, Caïn d'Abel, l'honnête homme du fripon ! »

L'auteur est ce qu'on appelle un observateur. Ancien inspecteur général des prisons, il a beaucoup vu, beaucoup étudié, appris beaucoup, rien oublié. Il a le flair de la bête fauve. Il en sait tous les divers tempéraments : flegmatiques, lymphatiques, atrabilaires, sanguins ; il les reconnaît à leur crâne, à leur regard, à leurs mains, à leurs pieds, à leur joue, à leurs cheveux, au moindre signe. « Ah ! dit-il, celui-là que vous voyez si triste, et celui-là si gai, sont deux voleurs. »

Entraîné à rechercher à quels signes on peut reconnaître les coquins, il s'est appliqué à les détailler minutieusement. Rien qu'au sourcil, il reconnaît son homme avec sûreté et sang-froid. Les yeux, le nez, la bouche et les oreilles, autant d'indications infaillibles. On rencontre, parmi ces coquins, la tête de lion, la tête de porc, la tête de loup, la tête d'oiseau et — qui l'eût dit ! — la tête de brebis, inactive et passive, arrondie par le haut. Le patient Louis-Mathurin Moreau-Christophe étudie aussi les bras, les épaules, les cuisses, même les genoux, la poitrine et le ventre. À la façon dont un homme ôte ou met son chapeau : « Celui-ci, dit-il, est un filou ! »

Développée dès l'Antiquité, l'idée que l'observation de l'apparence physique d'une personne peut donner un aperçu de son caractère ou de sa personnalité, inspira notamment Balzac pour le portrait des personnages de sa *Comédie humaine*, et connut un regain d'intérêt au XIX^e siècle, certains y trouvant matière à l'appliquer opportunément à la criminologie.

Au demeurant, fables et caricatures que nous ont par exemple laissées respectivement les deux illustres moralistes La Fontaine et Granville, ne soulignent-elles pas malicieusement les analogies entre les expressions de l'homme et de l'animal, et ne nous donnent-elles pas ainsi à voir une variété de passions, d'intelligences, de mœurs, de caractères, en dépeignant avec acuité les instincts communs aux deux espèces telles la douceur, la cruauté, la ruse, la vanité ?...